

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
Commune de
PERNES-LES-FONTAINES

DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 5 JUIN 2025
(Date de convocation : 30 Mai 2025)

Conseillers Municipaux en exercice :	29
Présents :	23
Absents excusés ayant donné procuration :	5
Absent excusé non représenté :	1
Absent non excusé :	/
Votants :	28

L'An deux mille vingt-cinq et le cinq Juin à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de PERNES-LES-FONTAINES, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Didier CARLE, Maire.

Etaient présents : Monsieur Didier CARLE, Monsieur Laurent COMTAT, Madame Aurélie VERNHES, Monsieur Fulgencio BERNAL, Monsieur Gérôme VIAU, Madame Aurélie DEVEZE, Monsieur Guillaume PASCAL, Madame Valérie PEYRACHE, Monsieur Christian GORLIN, Madame Anne CUNTY, Monsieur Christian SOLLIER, Madame Claudine CHAUVET, Monsieur Eric BOYER, Madame Isabelle DESRUT, Madame Gisèle GIRARD, Madame Patricia VIVARES, Monsieur Jean-Claude DANY, Madame Magali PEYRONNET, Monsieur Antoine BARBIEUX, Monsieur Pascal BREMOND, Monsieur Robert IGOULEN, Monsieur Jean-Claude GRAVIERE, Madame Sabrina BOHIGUES.

Pouvoirs : Madame Nadège BOISSIN (procuration à Madame Aurélie DEVEZE), Monsieur Franck RIMBERT (procuration à Madame Anne CUNTY), Madame Marlène LAUGIER (procuration à Monsieur le Maire), Madame Nancy GONTIER (procuration à Monsieur Jean-Claude DANY), Madame Géraldine PETIT (procuration à Madame Isabelle DESRUT).

Absent excusé : Monsieur Patrick MONTY.

Il a été procédé conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal : Gérôme VIAU ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Convention de mise à disposition d'un décor dans le cadre du tournage
d'une œuvre audiovisuelle avec Authentic Média

Monsieur PASCAL expose à l'Assemblée que suite au tournage de la série « *L'Or Bleu* », réalisé en avril dernier au Centre Culturel des Augustins à Pernes, la société Authentic Media sollicite la signature d'une convention de mise à disposition d'un décor dans le cadre du tournage d'une œuvre audiovisuelle.

Cette convention inclut des conditions de reproduction et d'exploitation d'image, une confidentialité de communication et une autorisation donnée à Authentic Media de reproduire et/ou d'exploiter, à titre exclusif, les prises de vue réalisées dans le cadre du programme *L'Or Bleu* (y compris dans son générique), ainsi que dans le cadre de son exploitation et de sa promotion, dans le monde entier, à compter de la signature de la convention et pour toute la durée légale de protection des droits de propriété intellectuelle applicable, conformément à la législation en vigueur et aux conventions internationales (y compris toute extension ou prolongation), et ce, par tous moyens et procédés, existants ou à venir.

.../...

Monsieur PASCAL invite le Conseil Municipal à approuver cette convention et autoriser Monsieur le Maire à la signer.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

VU l'exposé de Monsieur PASCAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

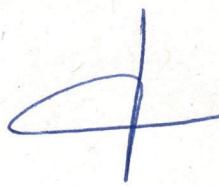
Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

APPROUVE la convention à conclure avec la Société Authentic Media pour la mise à disposition d'un décor dans le cadre du tournage de la série « l'Or Bleu », telle qu'annexée à la présente,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que tout document s'y rapportant.

Le Secrétaire de Séance

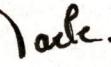


Gérôme VIAU

Pour extrait conforme,
le Maire,



Didier CARLE



Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nîmes qui peut être saisi par l'application informatique "télérecours citoyen" accessible par le site internet www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication et/ou sa notification.

Transmise au représentant de l'Etat le : 19 Juin 2025

Publiée le : 19 Juin 2025